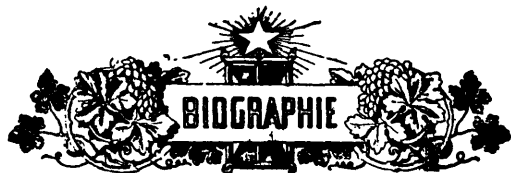




SIR JOHN A. MACDONALD, DÉCÉDÉ
Premier ministre du Canada



LE TRÈS HONORABLE SIR JOHN A. MACDONALD



A. Macdonald.

Le MONDE ILLUSTRÉ s'empresse de livrer à ses lecteurs une esquisse biographique de celui qui a occupé le premier rang parmi les pères de la patrie.

John Alexander Macdonald est né à Glasgow

(Ecosse), le 11 janvier 1815 ; il était le second fils de Hugh Macdonald, de la paroisse de Dornoch, Sutherlandshire.

En 1820, sa famille vint s'établir à Kingston ; c'est à l'école royale de grammaire de cette ville que John puisa l'éducation primaire.

A l'âge de seize ans, il entra à l'étude de Georges Mackenzie pour y faire son stage. Après sa quatrième année de pratique au barreau, qu'il avait d'ailleurs honoré des plus brillants examens, John était l'un des avocats les plus renommés de Kingston.

C'est alors (1839) qu'il entra en société avec Alexander Campbell, aujourd'hui sir Alexander et lieutenant gouverneur d'Ontario.

En 1844, John A. Macdonald est élu député de Kingston, qu'il représenta sans interruption jusqu'en 1878. Justement apprécié pour ses talents et ses connaissances légales, dès la trente-et unième année de son âge il est nommé Conseil de la Reine.

Sous le ministère Sherwood-Papineau, il fut choisi pour remplir la charge de receveur général. Le 11 décembre 1847, il prit la direction du département des terres de la couronne : le nouveau commissaire, d'une activité peu commune, rétablit en peu de temps tout ce qu'il y avait de défectueux.

Remarquable par son attitude modérée lors des six années qu'il fut dans l'opposition, le jeune po-

liticien s'aguerrissaient sensiblement et déjà laissait présager ses futurs succès.

Le 11 septembre 1854, un cabinet de coalition fut formé, le ministère McNab Morin, dont le procureur-général devait être John A. Macdonald.

Le nouveau procureur dirigea l'élément anglais d'Ontario, et Georges Etienne Cartier la députation de Québec.

Nous sommes arrivés à une époque où l'impartialité de John Macdonald se manifeste hautement.

Quoique protestant de religion, sa remarquable élévation de caractère fait qu'il n'hésite pas à reconnaître qu'une injustice faite à un seul est une menace faite à tous (1).

La question des écoles mixtes, soulevée en 1856 par les grits du Haut-Canada, avait une teinte religieuse des plus accentuées. Les défenseurs de ce système prétendaient que les écoles séparées augmenteraient l'influence du clergé catholique, tout en détruisant le système des écoles communes.

Dans cette circonstance mémorable, John A. Macdonald sut bien prouver qu'à l'amour du pays, il joignait les lumières d'un grand politique et la sage mesure de l'homme d'état. Il défendit donc vigoureusement et vota de plein cœur pour cette question des écoles séparées, conduite qui révèle son esprit de justice et dont les Canadiens-Fran-

(1) Montesquieu.